



Message d'intérêt public

Comité d'inscription des Médecins du Nunavut : appel de candidatures

Date de début : le 2 juillet 2019
Date de fin : le 31 juillet 2019
Iqaluit (Nunavut)

75 s

Le ministère de la Santé cherche deux nouveaux membres pour son comité d'inscription des médecins. Ce comité, en vertu de la Loi sur les Médecins, examine et accepte ou rejette les demandes d'agrément et de renouvellement des praticiennes et praticiens. Selon la Loi, le Comité a besoin :

- 1) d'un membre du public (alinéa 5(2)d)). Cette personne n'est pas une praticienne ou un praticien autorisé au Canada et ne fait pas partie du personnel du gouvernement du Nunavut;
- 2) d'un membre du personnel du gouvernement du Nunavut (alinéa 5(2)b)).

Les candidates et candidats doivent s'intéresser de près aux processus de réglementation et aux questions qui y sont liées et s'attendre à consacrer quatre heures par mois au comité.

Les personnes qui souhaitent déposer leur candidature sont invitées à envoyer leur curriculum vitæ, une lettre de motivation et des références à Barbara Harvey, registraire du ministère de la Santé, à l'adresse bharvey@gov.nu avant le 31 juillet 2019.

Des exemplaires de la Loi sont disponibles sur demande et sur le site Web du ministère de la Justice du gouvernement du Nunavut au www.nunavutlegislation.ca/fr.

###

Renseignements aux médias :

Wende Halonen
Agente principale des communications
Ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales
867 975-6048
WHalonen@gov.nu.ca

ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ, ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ, ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ, www.gov.nu.ca.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhaqtaghat ittu Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviitullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.